



DAS SPI IM DIENST DER POLIZEIAUSBILDUNG: GESTERN, HEUTE UND MORGEN

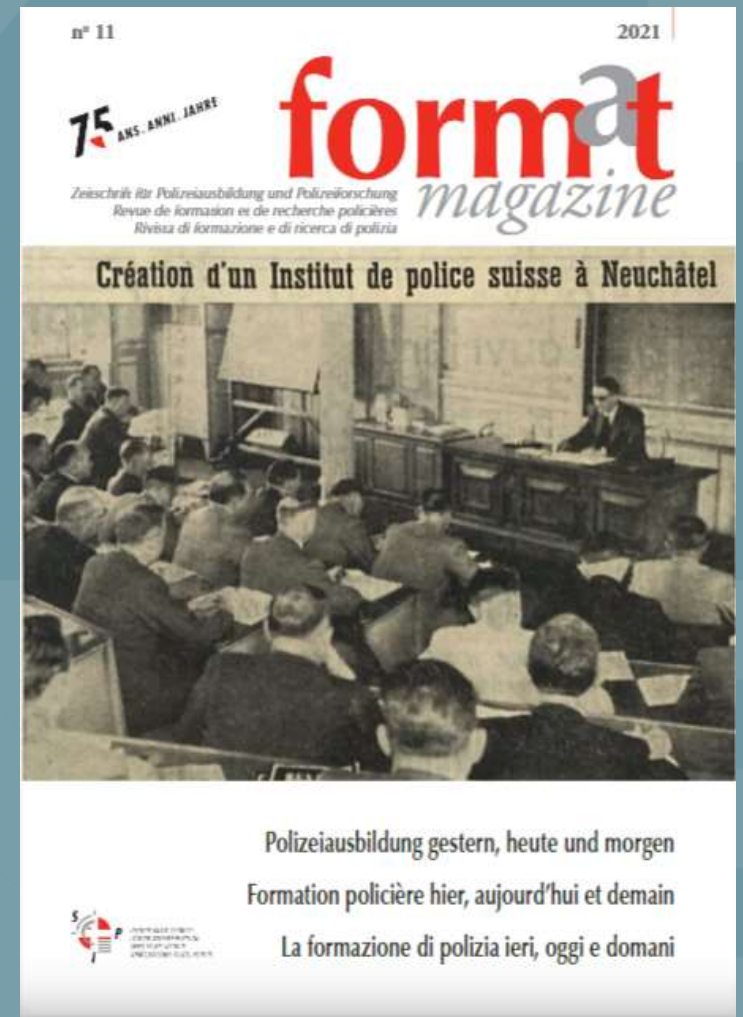
Cyril Amberg, Schweizerisches Polizei-Institut

Kolloquium «Polizeiausbildung gestern, heute und morgen», 2. Dezember 2021



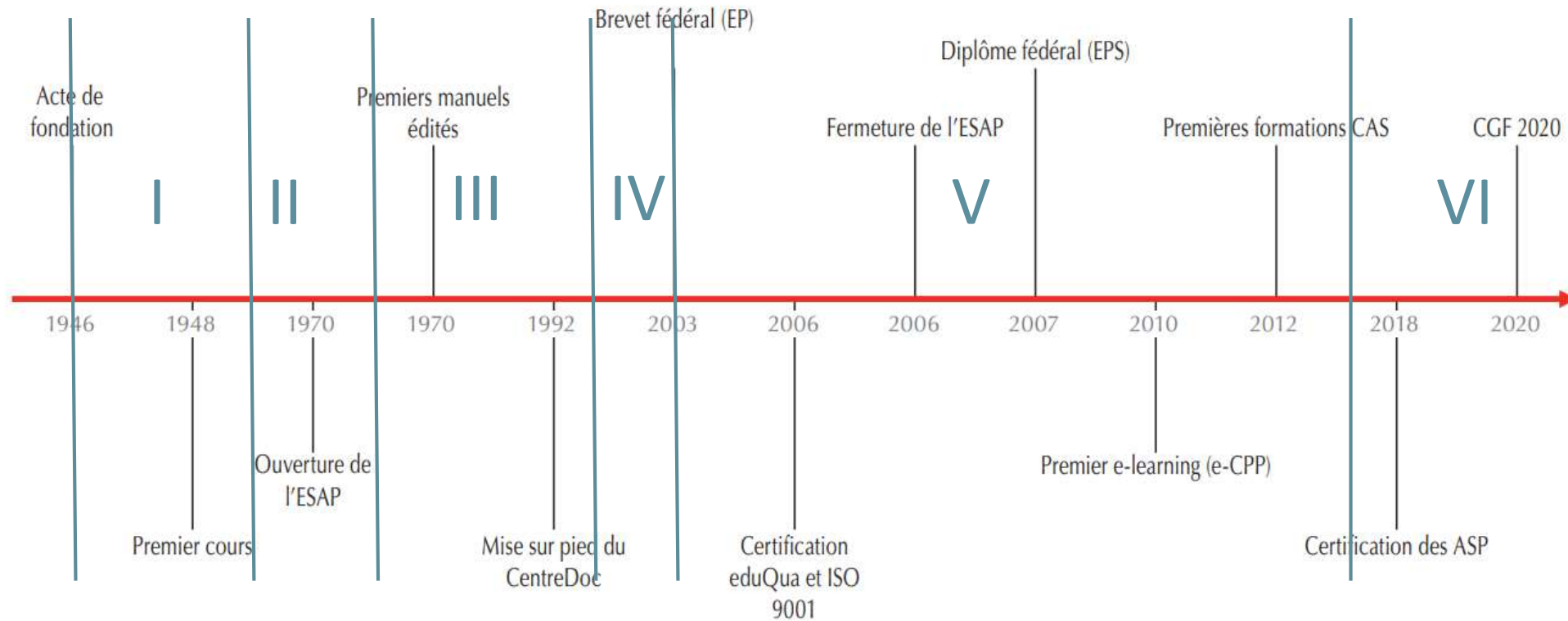
INSTITUT SUISSE DE POLICE
ISTITUTO SVIZZERO DI POLIZIA
SWISS POLICE INSTITUTE
SCHWEIZERISCHES POLIZEI-INSTITUT

1. Einleitung: 75 Jahre auf einen Blick
2. Gründung und Anfänge des Instituts (1946–1959)
3. Zentrale Entwicklungen in der Ausbildung (1960–1970)
4. Diversifizierung der Dienstleistungen (1970–1994)
5. Herausforderungen und Neuausrichtung (1995–2002)
6. Erstes BGK und Modernisierung (2003–2015)
7. BGK 2020, und dann? (2016–)
8. Fazit



||||||| **INHALT**

LES 75 ANS DE L'ISP EN 13 DATES-CLÉS



ASP: Assistant-e-s de sécurité publique; CAS: *Certificate of Advanced Studies*; CGF: Concept général de formation; e-CPP: e-learning *Code de procédure pénale*; EP: Examen professionnel; EPS: Examen professionnel supérieur; ESAP: École suisse d'aspirants de police; ISO: *International Organization for Standardization*

||||| EINLEITUNG: 75 JAHRE AUF EINEN BLICK

75 Jahre SPI anhand 13 wichtiger Daten





Bildquelle: Société neuchâteloise de Presse / SPI

QUELLEN

Archive des SPI und von Neuenburger Zeitungen





ACTE EN MINUTE

Acte n° 11 (Actes
2011) - enregistrés

Dossier N° 11 (Actes
2011) - enregistrés

Minute N° 68

*50

ACTE DE FONDATION.
Du 5 janvier 1946.

- L'AN MIL NEUF CENT QUARANTE-SIX, LE CINQ JANVIER, PAR-DEVANT Me
Elaise Clero, notaire à Neuchâtel, ont comparu :
1. Monsieur le Conseiller d'Etat LEO DUPASQUIER, président du
Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et
Chef du Département cantonal de police, agissant en ces qua-
lités, et sous réserve de ratification par le Grand Conseil,
au nom de L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL, en vertu d'une délégation de
pouvoirs du Conseil d'Etat datée du 4 janvier 1946, pièce an-
nexée au dossier de la minute du présent acte,
 2. Monsieur le Conseiller communal GEORGES BEGUIN, président du
Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, agissant en cette
qualité, et sous réserve de ratification par le Conseil géné-
ral, au nom de LA COMMUNE DE NEUCHÂTEL, en vertu d'une délé-
gation de pouvoirs du Conseil communal datée du 28 décembre
1945, pièce annexée au dossier de la minute du présent acte,
 3. Messieurs Otto Buchi et Bartolomeo Frosio, tous deux domiciliés
à Berne, le premier président central et le second secrétaire
central de LA FÉDÉRATION SUISSE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE,
agissant aux présentes au nom de cette association ayant son
siège à Berne, qu'ils engagent par leurs signatures,
 4. Monsieur MAURICE HERBER, professeur de théologie et recteur de
l'Université de Neuchâtel, domicilié à Neuchâtel, agissant en
son nom personnel, et, en vertu d'une procuration sous-seings
privés datée du 31 décembre 1945 et annexée au dossier de la
minute du présent acte, au nom de :
 5. Monsieur ALBERT HAIS, juge fédéral, domicilié à Lausanne, le-
quel agit également en son nom personnel,
 6. Monsieur JEAN-GEORGES BARR, professeur à l'Université de Neu-
châtel et doyen de la Faculté des sciences, domicilié à Saint-
Elaise, agissant en son nom personnel,

1946–1959:
GRÜNDUNG UND ARBEITSINTENSIVE
ANFÄNGE DES INSTITUTS

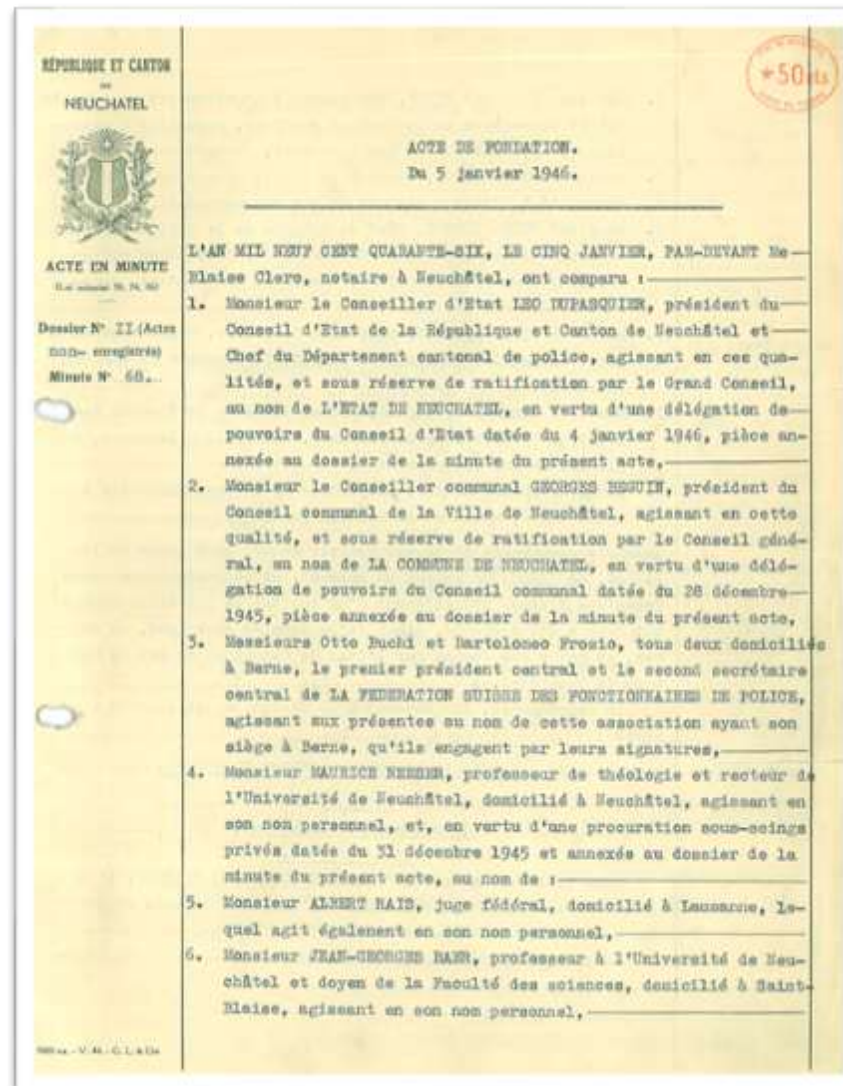
Ziele der Stiftung

Article 2.

La fondation a pour but de créer, à Neuchâtel, dès que son capital aura atteint Cinquante mille francs, un Institut suisse de police, soit une Ecole de policiers et agents de la police judiciaire de toute la Suisse.

La fondation peut également créer, à Neuchâtel, au moyen de son capital, des institutions scientifiques annexes, telles que, par exemple: un institut de police judiciaire et de chimie, un institut de médecine légale, un institut de droit pénal international et une bibliothèque de droit pénal.

Elle peut aussi organiser, à Neuchâtel, des cours de perfectionnement pour magistrats, fonctionnaires et policiers de tout le pays.



||||| DIE GRÜNDUNG DES INSTITUTS

In der Gründungsakte dargelegte Aufgaben und Tätigkeiten



«Zum ersten Mal seit seiner Gründung [...] organisiert das Schweizerische Polizei-Institut an seinem Sitz in Neuchâtel [...] Kaderkurse.

Wir erinnern daran, dass es der Initiative des Stadtpräsidenten Georges Béguin und des Polizeiinspektors Hauptmann Willy Bleuer zu verdanken ist, dass sich das Institut in unserer Stadt niedergelassen hat.»

L'Express | lundi, avril 12, 1948 | 6

Aujourd'hui s'ouvrent à Neuchâtel les premiers cours organisés par l'Institut suisse de police

Pour la première fois depuis sa création, en janvier 1946, la Fondation de l'Institut suisse de police, placée sous la surveillance du département fédéral de l'intérieur, organise à Neuchâtel, siège de la Fondation, des cours de cadres.

Rappelons que c'est grâce à l'initiative de M. Georges Béguin, président de la ville et du capitaine Willy Bleuler, inspecteur de police, que l'Institut s'est installé dans notre cité.

Du 12 au 14 avril, quarante chefs de police, officiers et aspirants officiers, venus de toutes les parties de la Suisse, suivront des cours du plus haut intérêt. C'est ainsi que lundi après-midi, les participants de langue française entendront une conférence de M. Charles Gilliéron, privat-docent de l'Université de Lausanne, sur ce sujet : «Généralités sur la psychologie humaine (incluant la connaissance du caractère humain).

Mardi, le colonel Jaquillard, commandant de la police cantonale vaudoise, parlera de la psychologie collective, puis M. Vibert, chef de la police de Genève, entretiendra son auditoire sur ce sujet : « Le chef et l'organisation du commandement. »

Le même jour, le major Mutrux, commandant de la police municipale de Lausanne, donnera une conférence sur le rôle des sous-ordres comme chefs et comme subordonnés (incluant le comportement réciproque des chefs et des subordonnés).

Enfin, au cours de la journée de mercredi, M. Carrard, directeur de l'Institut de psychologie appliquée, à Lausanne, donnera une conférence intitulée : le chef, qualité, commandement, etc. (incluant les qualités du chef et le comportement du chef à l'égard des subordonnés).



Quelle: Société neuchâteloise de Presse

||||| DIE ERSTEN KURSE

Medieninteresse und Positionierung des Instituts



«Dieser erste und schnelle Erfolg war vielversprechend [...] Leider mussten wir schon in den ersten Wochen eine Ernüchterung hinnehmen [...] Von einem Gefühl berechtigter Zufriedenheit getrieben, hielt es eines unserer Ratsmitglieder für angebracht, der Presse eine Reihe von Fakten anzuvertrauen, die die meisten Verantwortlichen unserer Kantons- und Stadtpolizei in Alarmbereitschaft versetzten [...] Diese zu Unzeiten getätigte Veröffentlichung in der Presse löste uns gegenüber ein Gefühl tiefen Misstrauens aus.»

Extrait du rapport d'activité 1946-1956

Exposé présenté à Neuchâtel, le 20 décembre 1956, au Conseil de la fondation, par son président, M. G. Béguin, avocat

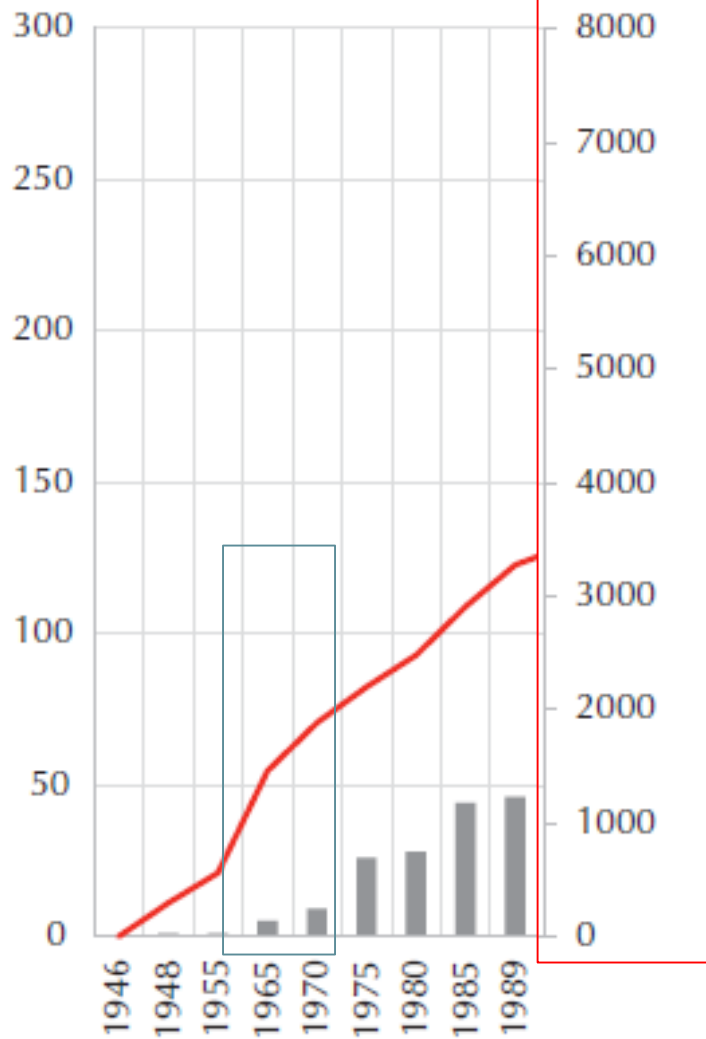
Ainsi l'enfant se présentait bien. Ce premier et rapide succès était prometteur, et nous pensions que sitôt après notre première séance constitutive notre activité pourrait se réaliser et se développer sans retard.

Hélas nous dûmes déchanter dès les premières semaines qui suivirent notre constitution. Je dois à la vérité de vous en donner ici l'explication. Mû par un sentiment de légitime contentement, l'un des membres de notre Conseil crut bon de confier à la presse un certain nombre de faits qui alarmèrent la plupart des responsables de nos polices cantonales et municipales. On vit, en effet, des journalistes publier des photographies, et, notamment, une vue de l'Hôtel Du Peyrou de Neuchâtel, qui était signalé comme étant le siège de l'Académie suisse de police où seraient formés dorénavant tous les agents de nos polices. La réaction fut ce qu'elle devait être: Les cantons et les communes se raidirent, craignant à juste titre l'intention de notre Institut de les déposséder de leurs compétences et de leur souveraineté en matière de recrutement de leur personnel et de formation de leurs agents.

Cette intempestive publication dans la presse provoqua à notre égard un sentiment de profonde méfiance. Plusieurs commandants de corps de polices cantonales et municipales s'inquiétèrent. Nous dûmes constater, lors des premières séances du bureau du Conseil, que les choses n'iraient pas aussi facilement que nous l'eussions désiré. Il nous fallut plus de deux années d'efforts pour arriver à organiser notre premier cours, en avril 1948.



||||||| ***1960–1970:
ZENTRALE ENTWICKLUNGEN
IN DER AUSBILDUNG***



SPI-Kurs Strassenverkehr, 1967, L'Express, 7. November 1967 (©Société Neuchâteloise de Presse).

|||| ZENTRALE ENTWICKLUNGEN

Weiterbildungen im Aufwind





Eröffnungsfeier des zweiten Jahrgangs der Schweizerischen Polizeischule (1971)

Quelle: Société neuchâteloise de Presse

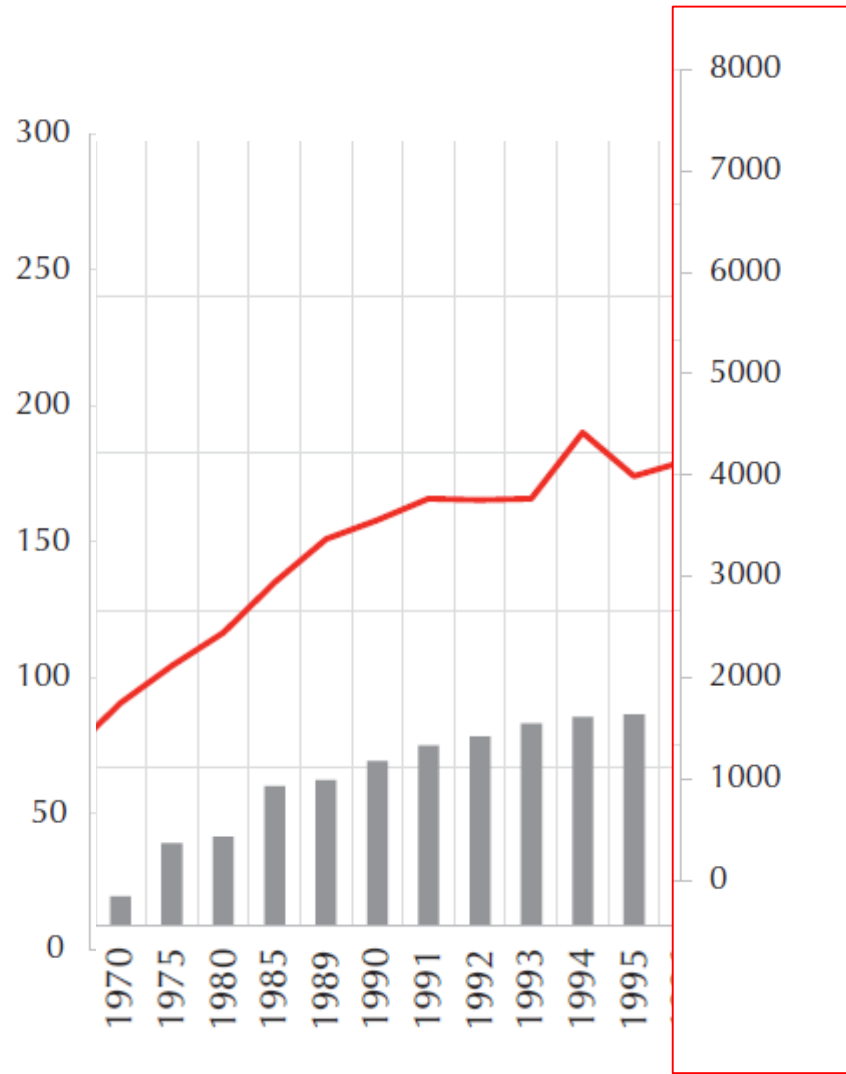
GRUNDAUSBILDUNG: 3-MONATIGE UND 3-JÄHRIGE AUSBILDUNG

Erfolg und Grenzen einer innovativen Idee





||||||| 1970–1995:
**DIVERSIFIZIERUNG DER
DIENSTLEISTUNGEN**



GRUNDAUSBILDUNG UND WEITERBILDUNG

Der Aufwärtstrend hält weiter an



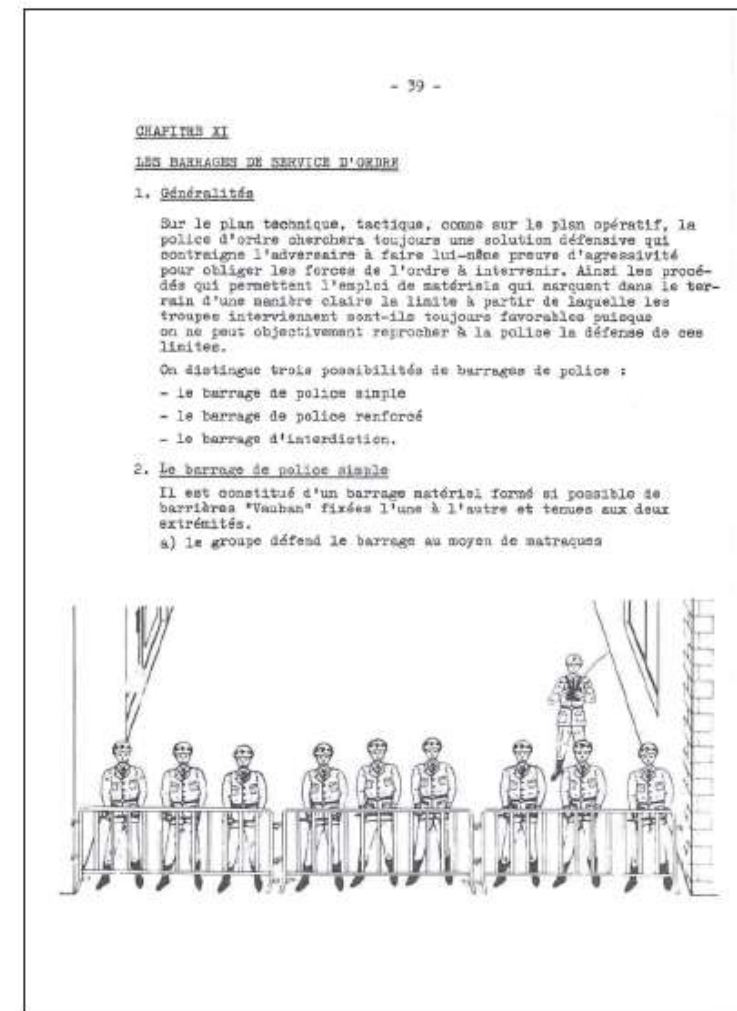
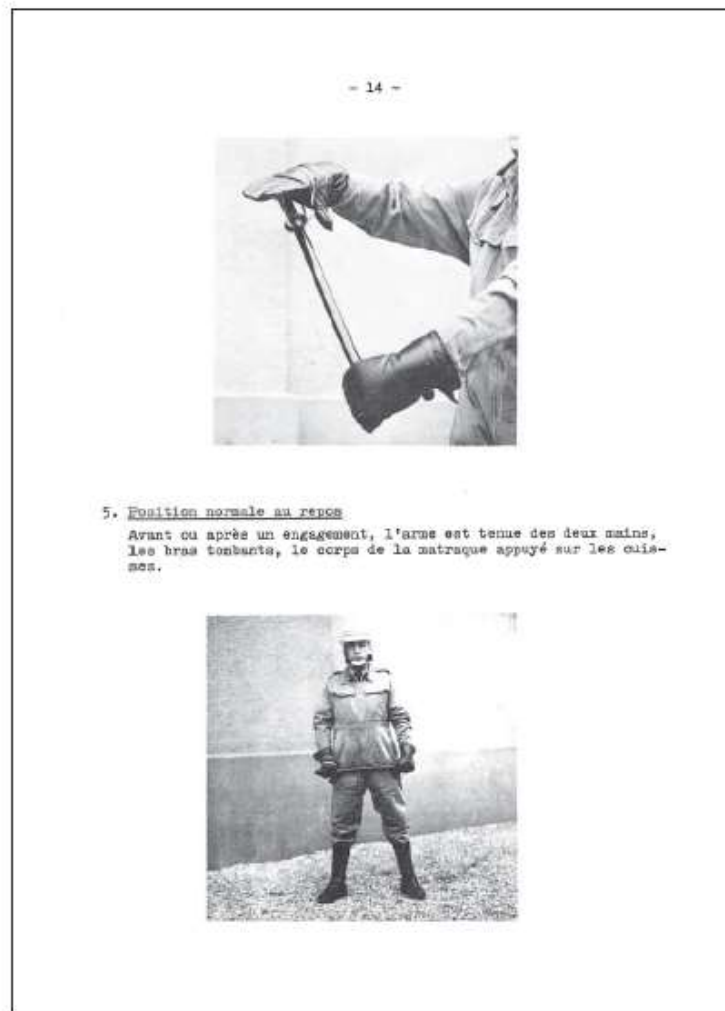


Illustration 3: Extraits de l'un des premiers manuels ISP, « Le service d'ordre », traduit de l'allemand et publié en 1970

12/02/2021

«Polizisten und Jurastudenten, die sich feindselig gegenüberstehen oder, schlimmer noch, sich auf dem Pflaster bekämpfen – dieses volkstümliche Bild trägt! Im Bestreben, ihre jeweiligen Milieus zu öffnen, und aus Gründen der materiellen und finanziellen Rationalisierung werden die Universität Neuenburg und das Schweizerische Polizei-Institut [...] gemeinsam ein Dokumentationszentrum einrichten.»

L'Impartial | mercredi, juillet 01, 1992 | 15

Etudiants et pandores unis

Centre de documentation commun entre l'Uni et l'Institut de police

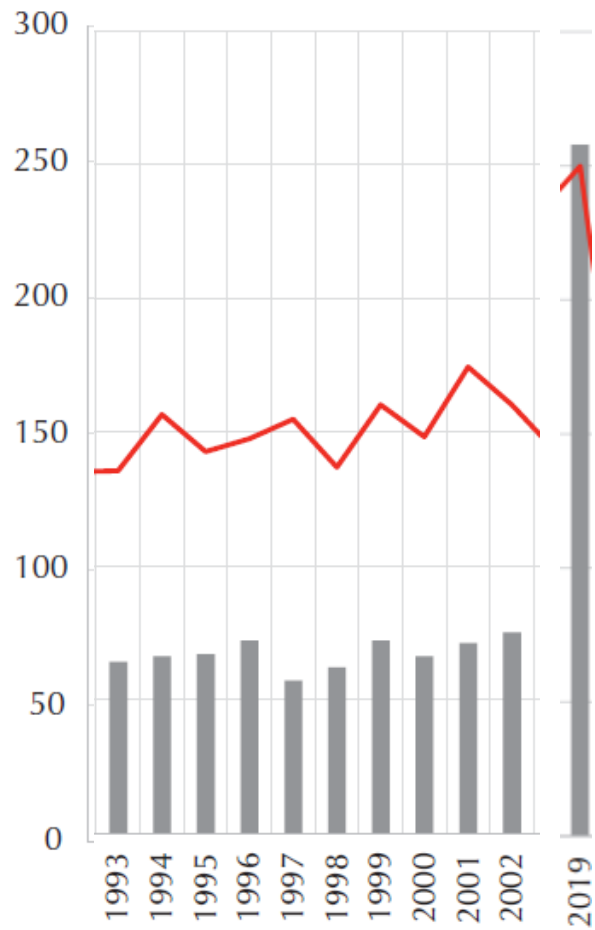
Foin de l'imagerie populaire des policiers et étudiants en droit qui se regardent en chiens de faïence ou, pire, s'affrontent sur les pavés! Dans un souci d'ouverture de leurs milieux respectifs et par rationalisation matérielle et financière, l'Université de Neuchâtel et l'Institut suisse de police (ISP), dont le siège est au chef-lieu, vont créer en commun un centre de documentation, rattaché à la division juridique de la Faculté de droit et des sciences économiques. Cette collaboration, qui fait l'objet d'une convention, était présentée hier par le recteur Denis Maillat, le président de l'ISP, le conseiller national neuchâtois Claude Frey, et Pierre Bolle, professeur de législation pénale à l'Université et vice-président de l'ISP.

Fondation de droit privé subventionnée, chargé notamment de la formation préalable et continue de policiers suisses, l'ISP souhaitait offrir à ces derniers un centre de docu-





***1995–2002:
HERAUSFORDERUNGEN
UND NEUAUSRICHTUNG***



UNSIKERHEIT UM DIE JAHRTAUSENDWENDE

Fragen zur Zukunft des Instituts



Neue Perspektiven des Instituts:

- Aufsicht über die neuen eidgenössischen Prüfungen (eidgenössischer Fachausweis, eidgenössisches Diplom)
- Schlüsselrolle in der Weiterbildung
- Stärkung seiner Rolle in der Kaderausbildung (Entwicklung der Ausbildungen CAS FIP / CAS CEP in Zusammenarbeit mit Fachhochschulen)
- Veröffentlichung von Lehrmitteln für die polizeiliche Ausbildung

12/02/2021

L'Express | lundi, octobre 13, 2003

Vers un titre fédéral de policier

Neuchâtel ■ *L'Ecole suisse d'aspirants de police, qui ouvrirait samedi ses portes au public, a encore dû élever le niveau de la formation qu'elle dispense*

Par
Jean-Michel Pauchard

En Suisse, des centaines de formations permettent de disposer d'un certificat ou d'un diplôme reconnu dans tout le pays. Mais pas celle de policier. Ou du moins pas jusqu'à maintenant, puisque les parents, amis et autres visiteurs qui ont franchi, samedi, les portes – ouvertes – de la caserne du Chanet, à Neuchâtel, ont découvert une Ecole suisse d'aspirants de police (Esap) qui prépare ses élèves au premier examen fédéral de police et policier.

«En fait, un examen pilote aura lieu en décembre, précise Christophe Peil, chef de la formation de base à l'Institut suisse de police (ISP), dont fait partie l'Esap. Il donnera lieu à un vrai titre, et le premier examen normal est prévu pour le printemps 2004. C'est cela que passeront les aspirants actuellement en formation chez nous.»

Nivellement par le haut

Si un titre fédéral de policier n'arrive que maintenant, c'est que, rappelle Christophe Peil, la sécurité intérieure relève de la compétence des cantons. Qui n'ont évidemment pas tous les mêmes besoins. D'ailleurs, il a fallu douze ans de travail communs à la Fédération suisse des fonctionnaires de police, à la Société des chefs de police des villes suisses

aux standards d'une petite police communale.

Ce qui a quand même conduit l'Esap à «une concentration du contenu de sa formation et à un nivellement par le haut». Un rapprochement des exigences d'autant plus significatif que l'Esap accueille des aspirants employés, pour la majorité, par des polices communales.

Avec des exigences plus élevées, le risque d'abandon en cours de formation ou d'échec à l'examen augmente. Une perspective ennuyeuse non seulement pour l'aspirant concerné, mais aussi pour son employeur. Pour réduire ce risque, l'Esap a créé un «centre d'évaluation et de conseil» qui juge le candidat aspirant avant

l'admission et décide s'il est prêt à suivre.

Dans le cadre de quelle organisation mettre en œuvre ces changements pédagogiques? Au niveau fédéral, le groupe de travail présidé par la conseillère d'Etat saint-galloise Karin Koller-Spiter a terminé ses travaux, qui portaient aussi bien sur la formation que sur

directeurs de Justice et police des cantons concernés. Mais son emplacement et son coût restent à définir.

Dans ce contexte – qui ne remet pas en cause l'existence de l'Institut suisse de police et de l'École d'aspirants –, le projet de nouvelle caserne du Chanet reste dans les tiroirs. «Plus l'État assure», Christophe Peil, le responsable



Un policier simule une arrestation musclée: c'était samedi au Chanet, où l'Ecole suisse d'aspirants de police ouvrait ses portes au public.

PHOTO MARCHON



||||||| **2003–2015:
ERSTES BGK UND
MODERNISIERUNG**

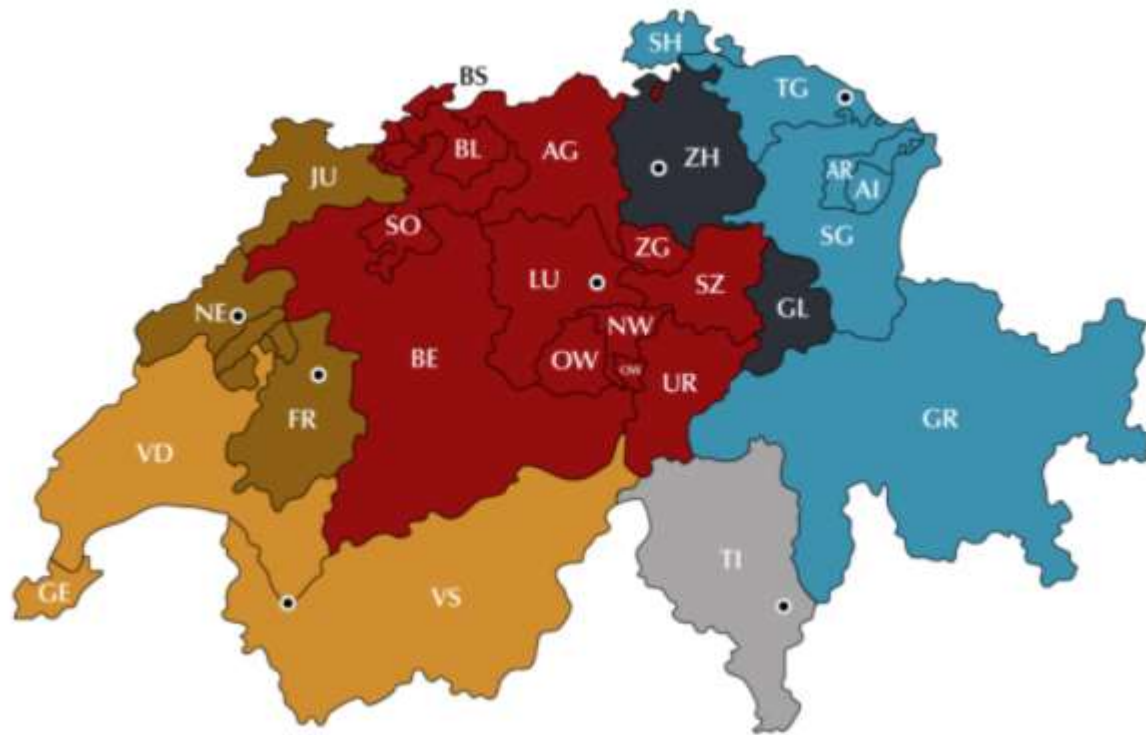
Branche
Intervention policière
Police de proximité / CP
Psychologie policière / Compét. psychosociales
Ethique professionnelle/ Droits de l'homme









IIII GARANT FÜR DIE NEUEN EIDGENÖSSISCHEN PRÜFUNGEN

Rolle der Geschäftsstelle Prüfungen





-  ACADÉMIE DE POLICE DE SAVATAN (AP)
-  CENTRE INTERRÉGIONAL DE FORMATION DE POLICE (CIFPol)
-  INTERKANTONALE POLIZEISCHULE HITZKIRCH (IPH)
-  POLIZEISCHULE OSTSCHWEIZ (PSO)
-  SCUOLA CANTONALE DI POLIZIA TICINO (SCP)
-  ZÜRCHER POLIZEISCHULE (ZHPS)

REGIONALE AUSRICHTUNG DER POLIZEILICHEN GRUNDAUSBILDUNG





Illustration 5: Un exemple de l'évolution des moyens d'enseignement ISP avec le *Manuel de conversation pour les fonctionnaires de police* qui a inspiré l'application mobile *polivoc*



||||||| | **2016–...:**
BGK 2020 – UND DANN?

Eckpunkte des BGK 2020 (Grundausbildung)

- Zweijährige Grundausbildung
- Handlungskompetenzorientierung
- Erstes Jahr in einer der sechs regionalen Polizeischulen
- Am Ende des ersten Jahres: Vorprüfung (Prüfung Einsatzfähigkeit)
- Zweites Jahr in einem Polizeikorps
- Während des zweiten Jahres: Coaching und Mentoring
- Am Ende des zweiten Jahres: Berufsprüfung



IIII BGK 2020: NEUE ZWEIJÄHRIGE GRUNDAUSBILDUNG







INSTITUT SUISSE DE POLICE
ISTITUTO SVIZZERO DI POLIZIA
SWISS POLICE INSTITUTE
SCHWEIZERISCHES POLIZEI-INSTITUT

CONCEPT GÉNÉRAL DE FORMATION
«STRATÉGIE DE FORMATION DES CADRES ET DE FORMATION CONTINUE»

AXES STRATÉGIQUES ISP 2022 – 2025

IIII 2022–2025: FÜNF STOSSRICHTUNGEN FÜR DIE ZUKUNFT

Entwicklungsperspektiven des Instituts

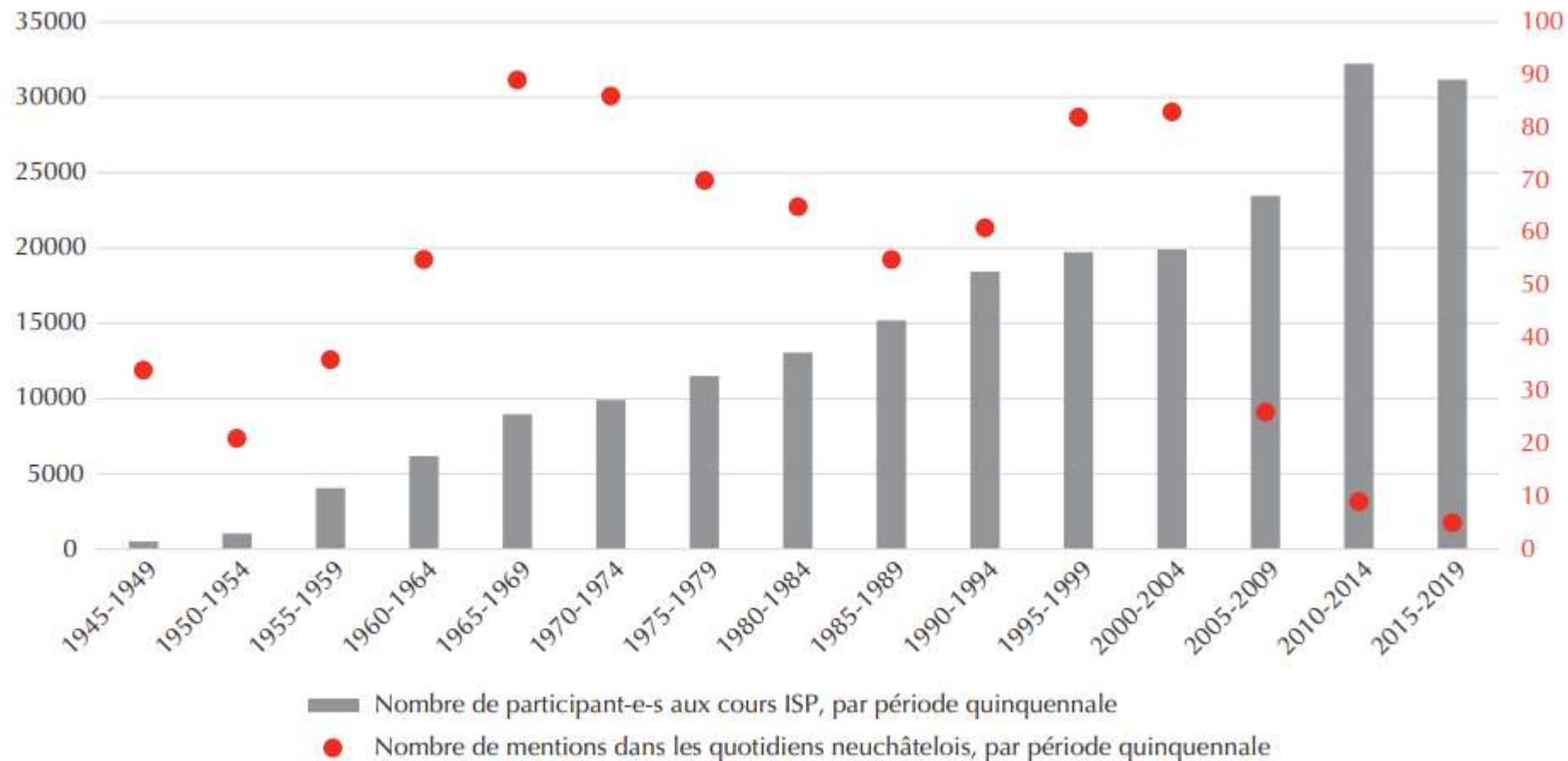


Illustration 1 : Activités de formation et couverture médiatique locale (Institut Suisse de Police, 1956–2020; Société neuchâteloise de Presse, 2009–2020)

FAZIT: BILDUNGSAKTIVITÄTEN UND MEDIENPRÄSENZ

Eine nichtlineare Beziehung



Institut suisse de police: un pilier de formation incontournable



▲ Stefan Blaettler, président du conseil de fondation de l'IISP, a rappelé que la formation et le perfectionnement à haut niveau des policiers sont nécessaires pour garantir les missions dévolues à la police (archives). KEYSTONE/PETER KLAUNZER sda-ats

Neuchâtel: l'Institut suisse de police a 75 ans... mais on y fait quoi, au fait?



BON À SAVOIR C'est l'un des rares organismes fédéraux installés à Neuchâtel, et il fêtait en grande pompe son anniversaire ce vendredi 10 septembre 2021. On vous propose de (re)découvrir le discret Institut suisse de police.

PAR ERIC LECLUYSE 11.09.2021, 14:31

LECTURE: 4MIN

PREMIUM



FAZIT: BILDUNGSAKTIVITÄTEN UND MEDIENPRÄSENZ

